

ORDRE DE SERVICE A L'ENTREPRISE

OBJET : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS DE LA VILLE DE BIARRITZ ET DU C.C.A.S. DE BIARRITZ

Lot n° 2 : Services de téléphonie fixe principaux, interconnexions de sites et accès internet

Marché n° 2020-130

TITULAIRE : IZARLINK
45 Allée Théodore Monot
64210 BIDART

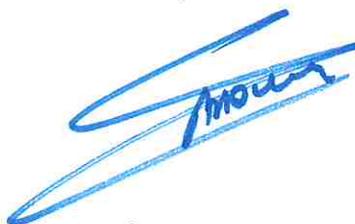
ORDRE DE SERVICE N° 3 valant reconduction de l'accord-cadre

La Société IZARLINK est invitée à :

- Recevoir notification de l'ordre de service n° 3 portant reconduction de l'accord-cadre n° 2020-130 en date du 22 janvier 2021, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2024.
- Appliquer la clause de révision fixée à l'article 4.2 du C.C.A.P.

BIARRITZ, le 22 février 2024

Le Maire,



Maider AROSTEGUY

NOTIFICATION

La date de notification du présent ordre de service est la date figurant à l'accusé de réception postal ou l'accusé de réception délivré sur le profil acheteur.